



**PRÉFET
DE LA
DORDOGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Périgueux, le 12 avril 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

Contrôle par les forces de sécurité intérieure du respect de la limitation des déplacements, du couvre-feu, et des gestes barrières en Dordogne

Vendredi, samedi et dimanche, les forces de sécurité intérieure ont procédé à des contrôles du couvre-feu et de l'interdiction de se déplacer en dehors d'un rayon de 10 km autour du lieu de résidence.

Le groupement de gendarmerie de la Dordogne et l'escadron départemental de sécurité routière ont réalisé samedi et dimanche après-midi des contrôles à la barrière de péage de Mussidan, sur l'autoroute A89, en présence de M. le Préfet. Près de 1000 véhiculés légers ont été contrôlés. 36 procès verbaux électroniques ont été réalisés, dont 32 concernant des infractions COVID-19. Ces contrôles ont également permis d'interpeller une personne recherchée pour un autre délit.

Les forces de police de la direction départementale de la sécurité publique ont conduit vendredi, samedi et dimanche des contrôles sur les deux circonscriptions de sécurité publique de Périgueux et de Bergerac, à la fois concernant le respect du couvre-feu et de l'interdiction de déplacement au-delà du rayon de 10 km. Près de 192 personnes ou établissements ont été contrôlés. 47 procès verbaux ont été réalisés, dont 40 pour des infractions COVID-19, comme le non-respect du couvre-feu, le défaut d'attestation, le défaut de port du masque et enfin pour ouvertures illicites de commerces.

Ces contrôles rappellent à l'ensemble des Périgourdines et des Périgourdiens l'importance du respect des consignes de la limitation des déplacements et du couvre-feu, qui sont des outils essentiels pour freiner la circulation du virus.

